

PV d'Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental Karaté du Lot et Garonne

16 janvier 2021- visio-conférence

Ce jour Samedi 16 janvier 2021, les représentants des Clubs du Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées du Lot et Garonne se sont réunis en Assemblée générale ordinaire par visioconférence via l'application ZOOM US à l'adresse :

<https://zoom.us/j/96349965596>.

Cette Assemblée Générale a été tenue exceptionnellement en ligne en raison de la pandémie de Covid-19 interdisant tout rassemblement physique de plus de 6 personnes.

La convocation a été envoyée par mail aux adhérents le mardi 22 décembre 2020 et publiée sur le site du CDK47 <http://sites.ffkarate.fr/lotetgaronne/>.

La liste des associations représentés et personnes présentes a été établie par appel.

8 clubs sur 16 sont présents soit 50%, représentant 650 licences sur 861 soit 75.49% et 24 voix sur 37, soit 64.86%.

NOM CLUB	Représentant	LICENCES N-1	NB VOIX	Présents ou Représentés
KARATE CLUB MARMANDAIS	SUC NICOLAS	85	3	OUI
KARATE CLUB MIRAMONTAIS	FLOCH FRANCIS	40	2	OUI
MIXTE FIGHT KARATE	DU COURS JEAN LUC	107	4	OUI
KARATE CLUB DE SAINTE BAZEILLE		32	2	NON
KARATE CLUB VILLENEUVOIS	MONMAILLE MICHAEL	34	2	OUI
ALBRET KARATE CLUB		36	2	NON
ASSOC ST SYLVESTRE KARATE SHOT		32	2	NON
FOULAYRONNES ARTS MARTIAUX		43	2	NON
KARATE CLUB DE FOURQUES	SIGNAT PASCAL	117	4	OUI
THIEN VO DAO AGEN		6	1	NON
CLUB DE KRAV MAGA 47	DEMARCO LOUIS	117	4	OUI
ECOLE AGENAISE DE KARATE SHOTOKAN	ROUSSEAU ANNE-VALERIE	134	4	OUI
TINH VO DAO FRANCE		45	2	NON
KARATE CLUB CASTILLONNES		5	1	NON
SCORPION ELITE	MARTY Loïc	16	1	OUI
ART MARTIAUX DES QUATRES CANTONS 498		12	1	NON
	TOTAL	861	37	
	Présents ou Représentés	650	24	



PV d'Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental Karaté du Lot et Garonne

16 janvier 2021- visio-conférence

Les membres du Bureau, du comité Directeur et des Equipes Techniques présents sont :

CESARO Frédéric – Président
CESARO Christine – Secrétaire Générale
COSSE Catherine – Trésorière Générale
DUCOURS Jean-Luc – Vice-Président
MARTY Loïc – Vice-Président
SUC Nicolas – Vice-Président
BAY Jean-Pierre – Membre Comité Directeur
DE MARCO Louis – Membre Comité Directeur
SIGNAT Pascal – Directeur Technique Départemental
RIBO Sébastien – Responsable des Grades Krav Maga
MORALES Moïse – Responsable Arbitrage
MASSIANI Gérard – Responsable Ecole des Cadres

Absents excusés :

Gérard BOUGUET (ALBRET KARATE CLUB)
Jean-Marie CANTAYRE (ASSOC ST SYLVESTRE KARATE SHOTOKAN)
Jean-Luc DUBOURG (Responsable des Grades Karaté)

Les statuts n'imposant pas de nombre minimum de membres présents ou représentés pour statuer l'AG peut se dérouler normalement.

La secrétaire Générale, Mme CESARO Christine, ouvre L'Assemblée Générale à 10h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Elle rappelle l'ordre du jour ci-dessous :

Ordre du jour :

1. Mot du Président
2. Rapport D'activité
3. Situation Financière-Compte de Résultats
4. Rapport vérificateurs aux comptes
5. Budget prévisionnel 2020/2021
6. Résolutions Remboursements Frais.
7. Bilan Technique
8. Questions diverses
9. Clôture de la séance

Elle laisse ensuite la parole au Président Frédéric CESARO, qui souhaite la bienvenue et présente ses meilleurs vœux pour l'Année 2021 à l'Assemblée Générale.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

La saison 2019-2020 a été marquée par l'apparition du Covid-19 qui a chamboulé tout le monde sportif et particulièrement les sports en salle et sports de contact.

Le calendrier a pu être suivi jusqu'à début mars, mais les restrictions sanitaires et les confinements nous ont mis dans l'obligation de stopper toutes les manifestations dès le 14 mars.

Le championnat départemental ainsi que les stages et les formations prévues avant cette date ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions, grâce à l'implication des équipes techniques et de la commission sportive.

Je tiens à remercier particulièrement Moïse Morales d'avoir organisé la venue d'arbitres du département de la Dordogne en renfort pour nos championnats Départementaux.

Le site internet du Département : <http://sites.ffkarate.fr/lotetgaronne/> a été remis à jour, vous y trouverez dorénavant toutes les informations en temps réel ainsi que tout documents utiles et nécessaires directement téléchargeables.

L'année 2020 a marqué la fin d'une olympiade et le début d'une autre.

Aussi, malgré les restrictions sanitaires en vigueur, nous nous devons de trouver le moyen d'organiser une Assemblée Générale Elective avant le 31 août 2020.

Cette dernière a pu se dérouler le 3 juillet à Fourques sur Garonne, permettant ainsi d'élire le nouveau Comité Directeur et représentants des clubs pour l'olympiade 2020-2024.

Nous constatons une baisse importante des licences par rapport à la saison 2018/2019, qui est de l'ordre de 18%.

- Licences 2018/2019 : 1042
- Licences 2019/2020 : 861

Mais il convient de rester prudent sur cette analyse et de ne pas tirer de conclusions hâtives car le confinement de mars a eu pour effet direct un arrêt net de la prise des licences sur la saison.

La projection concernant le deuxième semestre de la saison 2020/2021 est très difficile à établir. A ce jour nous ne pouvons qu'espérer sortir de cette crise liée au Covid-19 le plus rapidement possible et tout mettre en œuvre pour dynamiser nos clubs.

Face à cette situation inédite et remplie d'incertitudes, consciente des difficultés des clubs à faire face à la Covid-19, la Fédération a pris la décision de les aider en les exonérant de la cotisation fédérale annuelle de 250€ pour la saison 2020/2021.

De notre côté, nous continuerons de vous tenir informés en temps réel comme nous le faisons régulièrement par mail et à travers le site du département.

En espérant pouvoir nous réunir à nouveau dans un futur proche.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral du Président.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LA SAISON 2019-2020

La secrétaire Générale Christine CESARO présente le rapport d'activité :

Le CDK47 est composé de 16 clubs actifs représentant 861 licenciés pour la saison 2019-2020.

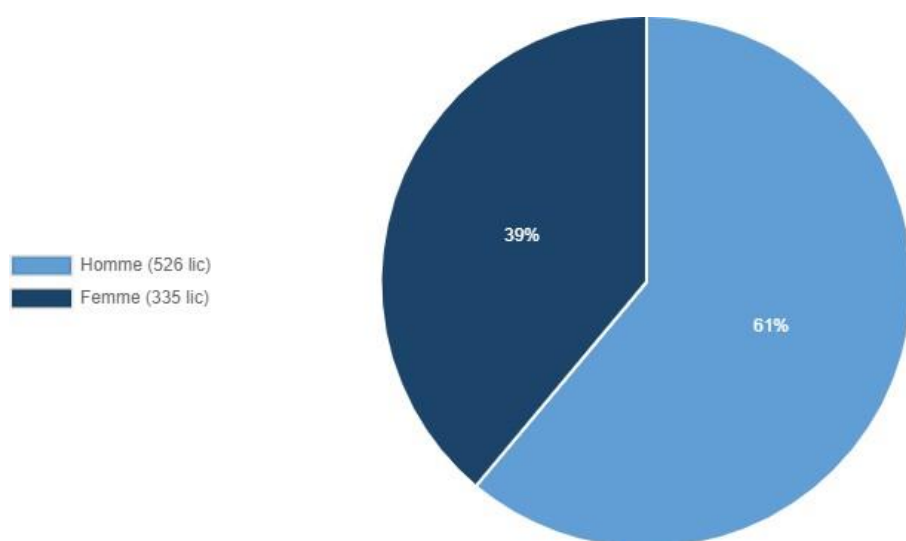
STATISTIQUES :

Licences par saisons

Saison 2018/2019 : 1042 licenciés

Saison 2019/2020 : 861 licenciés, soit une baisse de près de 18%.

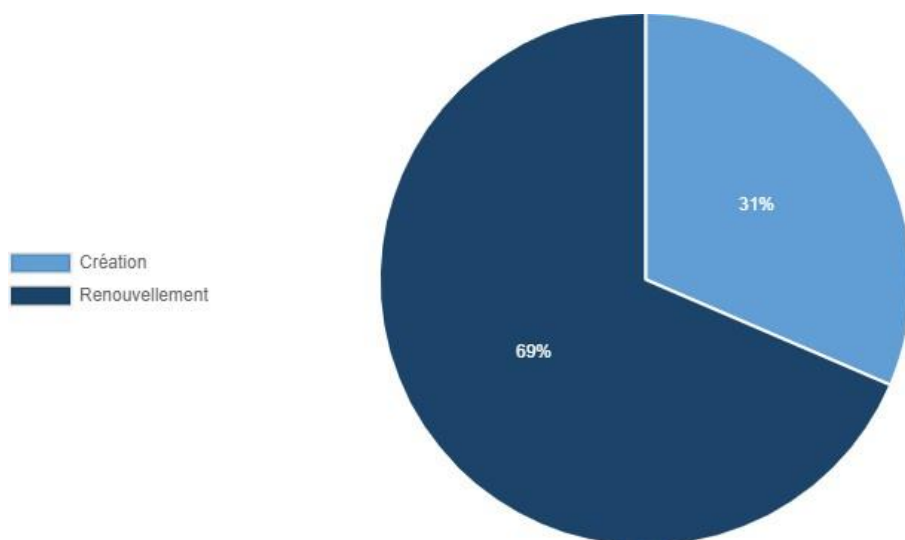
Répartition Homme/Femme



- Les hommes avec 526 licences représentent 61 % des licences totales.

- Les femmes avec 335 licences représentent 39% des licences totales.

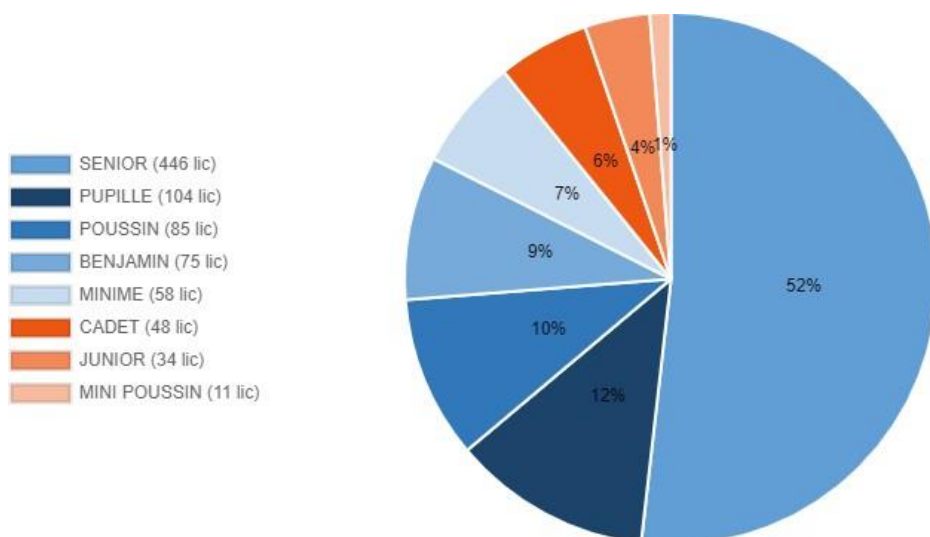
Création / Renouvellement



- 69% des licences ont été renouvelées.

- 31% sont de nouveaux licenciés

Licences par catégorie d'âge

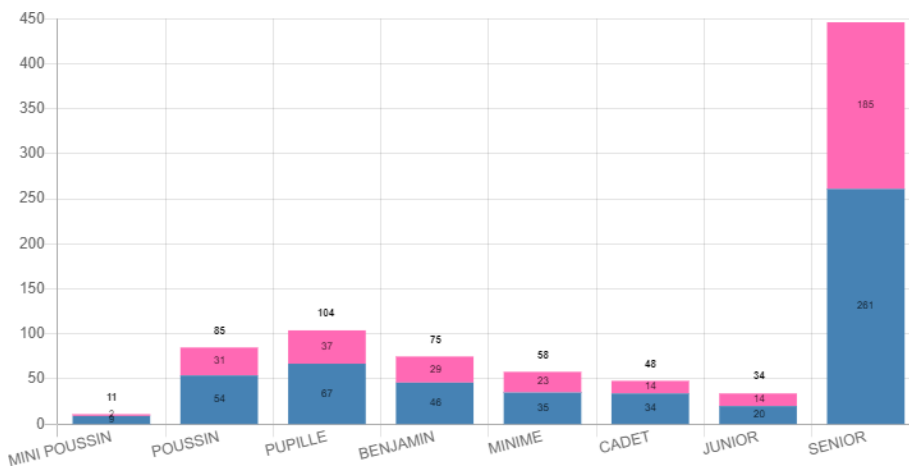


- Les Adultes représentent 52%, soit 446 licenciés,

- Les moins de 18 ans 48%, soit 415 licenciés.

Licences par catégorie d'âge et sexe

Nous pouvons constater sur ce graphique que la répartition des -18 ans se situe principalement dans les catégories PPB



et que les féminines sont légèrement mieux représentées dans le milieu adulte, ce qui s'explique par la forte proportion de femmes dans le Body Karaté.

Répartition des licences par activité

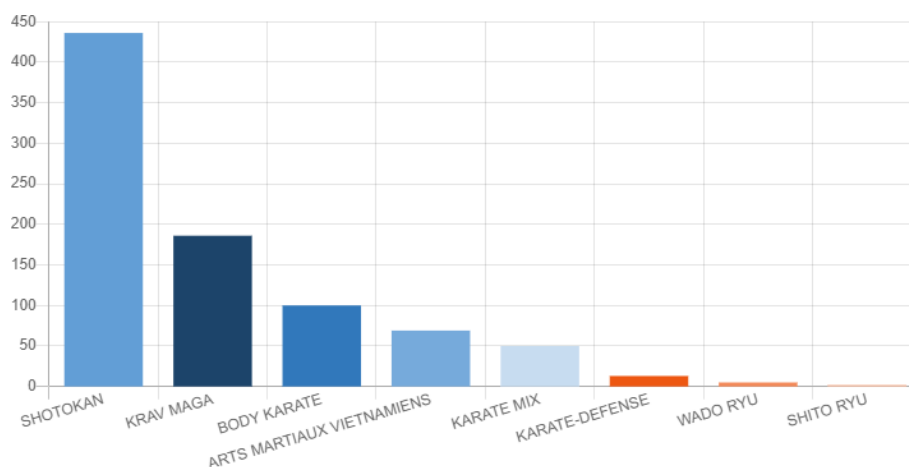
KARATE : 456

KRAV MAGA : 186

BODY KARATE : 100

AMV (Arts Martiaux Vietnamiens) : 69

KARATE MIX : 50





PV d'Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental Karaté du Lot et Garonne

16 janvier 2021- visio-conférence

ACTIVITES ET MANIFESTATIONS :

Le 30/11/2019, le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL s'est déroulé à VILLENEUVE SUR LOT avec la participation de 100 compétiteurs (50% combat et 50% kata). On constate une baisse de 20% du nombre de compétiteurs par rapport à la saison précédente.

Cette compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à l'accueil et l'organisation du club de Villeneuve sur Lot, de l'excellent travail de la commission sportive et du renfort très appréciable de quelques arbitres de la Dordogne grâce à Moïse Morales le responsable départemental de l'arbitrage et Pascal Signat le Directeur Technique.

Le 01/02/2020, la commission féminine sous l'impulsion et l'énergie communicative de Martine Signat a organisé un stage Body Karaté à Fourques sur Garonne qui a rassemblé plus de 100 participants.

Les 07 et 08 Mars 2020, la commission formation composée de Gérard Massiani, Jean Pierre Bay et Anne Valérie Rousseau a organisé une cession AFA/DAF à Nérac avec 5 candidats DAF et 1 candidat AFA. Tous reçus.

Le 07/03/2020, un stage Expert Fédéral avec Jean François Tisseyre a été coorganisé avec le club de Villeneuve sur Lot. Ce stage a réuni près de 40 participants.

Malheureusement et comme l'a évoqué le Président lors de son intervention, toutes les autres manifestations et réunions prévues ont dû être annulées pour cause de Pandémie Covi-19 à partir du 14 mars 2020.

Nous n'avons pas été en mesure de pouvoir organiser de cession de passage de grades ni de stages d'arbitrage.

Christine CESARO remercie l'assemblée générale de son attention.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport d'activité de la secrétaire générale.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

RAPPORT FINANCIER

La Trésorière Générale, Catherine Cosse, présente les comptes de la saison 2019/2020.
(Le Compte de résultat est présenté à l'Assemblée Générale par partage d'écran.)

Les faits marquants et significatifs de la saison sont les suivants :

- Une baisse de 181 licences pour la saison 2019/2020 (soit -18%)
- Diminution des subventions du conseil départemental : -20%
- L'annulation des manifestations prévues et des recettes associées à cause de la crise sanitaire.
- Passages de grades Annulés
- Stages Arbitrage Annulés

Le budget de la saison 2019/2020 s'élève donc à 7 118.96 € ce qui représente une baisse de 37% par rapport au budget de la saison 2018/2019.

Synthèse des charges :

On constate une diminution globale des charges de 47%. (-5733 €)

Face à la crise du Covid-19 la gestion serrée de la trésorerie et l'arrêt des activités ont permis de réduire au maximum les frais de fonctionnement.

Synthèse des recettes :

Les recettes globales ont diminué de 37%.

Les subventions du conseil Général et les participations de Fédération et de la ligue représentent une baisse de 20,6%.

Les recettes liées aux activités représentent elles une baisse de près de 67%.

La saison 2019/2020 présente de ce fait un résultat créditeur de 2 044.73 €uros.

Dans l'état d'incertitude actuel concernant la reprise des activités sportives, ce résultat nous permet de conserver une situation financière satisfaisante et d'envisager la saison 2020/2021 plus sereinement.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les Rapports des vérificateurs aux comptes sont présentés à l'Assemblée Générale (lecture et partage d'écran).

Les vérificateurs aux comptes : Madame Anne-Valérie ROUSSEAU et Monsieur Francis FLOCH, Indiquent que les vérifications qu'ils ont effectués leur permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association. Ils proposent de donner quitus à la trésorière du CDK47.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS SAISON 2019/2020

Les comptes de l'exercice clos au 31/08/2020 correspondants à la saison 2019/2020 sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale, après présentation du compte de résultat, lecture du rapport financier et des rapports des vérificateurs aux comptes, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les comptes arrêtés au 31 aout 2020 ainsi que les opérations traduites dans ses comptes.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, donne quitus dans leur gestion au trésorier et à tous les membres du bureau.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Présentation : Catherine Cosse, Trésorière Générale :

Le Budget de la saison 2020/2021 a été établi avec une hypothèse de reprise de toutes les activités avant la fin de la saison. Ce qui permettrait de pouvoir organiser une session de formation AFA/DAF, un passage de grades et nous l'espérons une coupe départementale. Le Budget déterminé sur les activités directement liés aux manifestations, aides et aux subventions perçues s'élève à 5 800 euros.

Cependant, nous avons eu la présence d'esprit de réagir à cette crise en proposant des produits dérivés, ce qui nous permettra vraisemblablement de dégager 3 200 euros de recettes supplémentaires, même si cela ne dégage pas de résultat.

De ce fait le Budget Global du Prévisionnel de la saison 2020/2021 s'élève à 9 000 euros.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL				
Exercice comptable du 01/09/2020 au 31/08/2021				
CHARGES		Dépenses	PRODUITS	Recettes
60 Achats		4 050,00 €	70 Produits des activités	3 800,00 €
6063 - Fournitures - petit matériel		700,00 €	7070 - Vente de produits dérivés	3 200,00 €
6064 - Fournitures administratives		150,00 €	7088 - Autres recettes d'activités	600,00 €
6068 - Autres matières et fournitures		3 200,00 €		
			74 Subventions d'exploitation	4 400,00 €
62 Autres services extérieurs		2 600,00 €	7440 - Collectivités territoriales	1 800,00 €
6211 - Frais d'arbitrage		400,00 €	7442 - Conseil Départemental	1 800,00 €
6234 - Récompenses et cadeaux		250,00 €		
6251 - Frais de déplacement		250,00 €	7460 - Organismes sociaux	2 600,00 €
6252 - Frais de restauration		500,00 €	7460 - Participation de la fédération / ligue	2 600,00 €
6256 - Frais de missions et de représentation		850,00 €		
6260 - Frais postaux et frais de télécommunication		100,00 €	75 Autres produits de gestion courante	800,00 €
6270 - Services bancaires		250,00 €	7581 - Participations pour stages de formation	800,00 €
65 Autres charges de gestion courante		2 350,00 €	76 Produits financiers	- €
6580 - Autres frais de gestion courante		150,00 €	7610 - Intérêts des fonds placés	
6582 - Frais spécifiques pour évènements		850,00 €		
6583 - Frais de stages de formation		1 350,00 €		
TOTAL DES CHARGES		9 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	9 000,00 €

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Prévisionnel 2020/2021.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

RESOLUTION REMBOURSEMENTS FRAIS

Le Président propose à l'assemblée générale de reconduire le montant de l'indemnité kilométrique à 0,30 € / km.

Il rappelle à tous la nécessité absolue de transmettre copie des cartes grises des véhicules utilisés, pour que les frais de déplacements puissent être pris en compte et remboursés.

D'autre part le Président rappelle que seules les vacations pour arbitrage restent autorisées.

Forfaits Vacations

Arbitre Départemental ou ligue : 25 €

Arbitre National : 50 €

Arbitre International ou Mondial : 100 €

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les résolutions de remboursements de frais et vacations.

Résultat des votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : Unanimité

BILAN TECHNIQUE

Le président donne la parole à Pascal SIGNAT, Directeur Technique Départemental, qui présente le compte rendu des activités qui ont pu être réalisées sur la saison 2019/2020 et remercie l'ensemble des équipes Techniques pour leur travail et leur implication.

Il regrette fortement cette situation pandémique qui n'a pas permis de faire de passages de grades et de stages techniques.

Il propose de faire des réunions en Visio-conférence régulièrement afin d'organiser rapidement des stages, challenges et coupes, dès que les restrictions sanitaires nous le permettront.



PV d'Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental Karaté du Lot et Garonne

16 janvier 2021- visio-conférence

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'étant posée, La Secrétaire Générale clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 12h30.

Le Président

Frédéric CESARO

La Secrétaire Générale

Christine CESARO